

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/12/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/12/2020

Délibération n° D-2020-459

**COVID 19 - Mesure exceptionnelle d'abattement sur tarif
municipal annuel - Mise à disposition de salles pour les
associations**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Valérie BELY VOLLAND

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Direction Patrimoine et Moyens

**COVID 19 - Mesure exceptionnelle d'abattement sur
tarif municipal annuel - Mise à disposition de salles
pour les associations**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la pandémie de COVID 19, l'application des décrets gouvernementaux accompagnant les périodes sous état d'urgence sanitaire et confinements a provoqué un arrêt brutal des activités associatives exercées dans les salles municipales.

Certaines de ces activités sont sous conventionnement avec application d'un tarif de location horaire annuel, tarif dit « Type A1 » de la grille tarifaire de location des salles municipales. 33 associations sont bénéficiaires de ce tarif.

Compte tenu des périodes de confinement et des restrictions d'activités imposées celles-ci n'ont pu exercer que partiellement les droits que leur confèrent leurs autorisations d'occupation de salles municipales durant l'année 2020.

Dans ce cadre, il est proposé de procéder à un abattement de 25 % sur le tarif de l'année 2020 dit Type A1 correspondant aux activités annuelles régulières appliquant un forfait annuel par tranche d'1 heure d'utilisation hebdomadaire. A titre indicatif, cette mesure induit une perte de recette pour la Ville estimée à 4 000 euros.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le dispositif exceptionnel d'abattement de 25 % du tarif municipal Type A1 – activités annuelles régulières appliquant un forfait annuel par tranche d'1 heure d'utilisation hebdomadaire pour l'utilisation des salles municipales.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Elmano MARTINS